



54^{ième} Session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar

Intervention du Luxembourg

11 septembre 2023

Merci Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne.

Nous tenons à remercier M. Koumjian et toute son équipe du Mécanisme d'enquête indépendant pour leur travail indispensable.

La documentation et le traitement des données sont un prérequis pour établir la responsabilité que la junte devra assumer par rapport aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité, qu'elle continue de perpétrer au Myanmar, en toute impunité.

Le Mécanisme œuvre sans relâche au renforcement de ses capacités afin de répondre au défi de rassembler et de traiter un nombre impressionnant d'éléments d'information et de preuves. Sans accès direct au territoire, confronté à une complexité linguistique particulière, et dans le souci permanent de protéger les témoins.

Le Luxembourg réitère son appel aux autorités de fait du Myanmar d'arrêter immédiatement les violences contre la population civile, de relâcher tous les prisonniers politiques et de permettre un accès sans entraves à l'aide humanitaire. Nous exhortons aussi tous les autres pays, en particulier de l'ASEAN, à collaborer avec le mécanisme, afin de leur faciliter la tâche et de protéger victimes et témoins.

M. Koumjian,

Comment pouvons-nous faciliter votre travail sur le plan technologique – au niveau du traitement des données et en vue de sécuriser davantage vos opérations ? De quel autre type de soutien, d'ordre légal ou autre, avez-vous besoin de la part des Etats ?

Je vous remercie.

(231 mots – 1m30s)